



VILLE DE SOLLIES PONT

# EXTRAIT

du registre des délibérations  
du Conseil Municipal  
de la Commune de SOLLIES PONT

Séance du jeudi 11 juin 2020

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	33
<b>Date de la convocation</b> 4 juin 2020		
<b>Date d'affichage</b> 4 juin 2020		
<b>Objet de la délibération</b> <i>Direction des services techniques – Commande publique - Syndicat intercommunal varois d'aide aux achats divers (S.I.V.A.A.D.) - Election de deux délégués titulaires et leurs suppléants</i>		
Vote pour à l'unanimité		
<b>POUR : 33</b>		
<b>CONTRE : 0</b>		
<b>ABSTENTION : 0</b>		

L'an deux mille vingt, le onze juin deux mille vingt, à dix-huit heures et trente-quatre minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

**Étaient présents :**

GARRON André, COIQUAULT Jean-Pierre, RAVINAL Danièle, DUPONT Thierry, GOTTA-SMADJA Marie-Aurore, LAURERI Philippe, FOUCOU Roseline, BOUBEKER Patrick, DELGADO Alexandra, LE TALLEC Jean-Claude, BARNAY Patrice, BERTRAND Huguette, SCHMITTE Laurent, PONROY Nathalie, NAAL Jean-Michel, LARCHE Laurence, TREQUATTRINI Pascale, BELTRA Sandrine, CHARRETON Paule-Sandrine, GANDIN Frédéric, ATIAS Jessica, BLANC Benjamin, LEVEQUE Mickaël, CROCE Marc-Edouard, VINCENTS Christiane, BOLLA Alain, LAGIER Laure, ROYET Pierre, MARINONI Audrey.

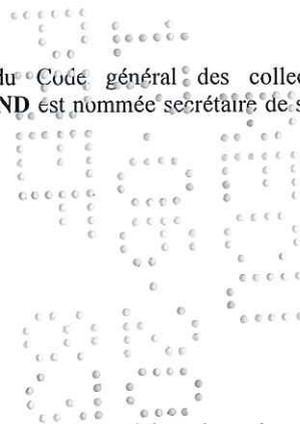
**Procurations :**

BESSET Monique donne procuration à COIQUAULT Jean-Pierre,  
CHAUOCHE Dalel donne procuration à RAVINAL Danièle,  
VAZ Hugo donne procuration à DUPONT Thierry,  
ORTIS Elsa donne procuration à ATIAS Jessica.

**Absents :**

Aucun

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Huguette BERTRAND est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents



Le groupement de commandes des collectivités territoriales du Var rassemble plus de 61 collectivités et établissements publics varois. Le SIVAAD est le coordonnateur de ce groupement, il comprend 45 communes

Ce groupement permet la coordination et le regroupement des acquisitions d'acheteurs distincts afin de réaliser des économies tout en mutualisant les procédures de passation des marchés publics.

Il permet aux personnes morales membres d'obtenir en matière de fournitures courantes et services, les meilleures conditions de prix et de qualité au moyen de commandes groupées portant sur des quantités importantes.

Conformément à ses statuts, le SIVAAD a pour objet principal :

- d'améliorer les conditions d'approvisionnement des restaurations collectives et des autres services municipaux des communes adhérentes ;
- de mettre en œuvre un soutien logistique apporté au groupement de commandes

- ⇒ d'apporter conseil, sécurité juridique et assistance en matière de marchés publics
- ➡ de mettre à disposition du groupement une structure dédiée à l'achat public

Suite aux élections municipales en date du 15 mars 2020,

Conformément aux statuts du S.I.V.A.A.D., le conseil municipal de chaque commune adhérente doit désigner deux délégués titulaires et deux suppléants pour représenter la commune au sein du comité syndical.

Afin de garantir le bon déroulement des élections au S.I.V.A.A.D. dont les élections du président et des vice-présidents doivent avoir lieu prochainement, il nous est demandé de désigner ces délégués dans les meilleurs délais.

\*\*\*\*\*

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les élections municipales du 15 mars 2020,

VU le décret n° 2020-571 du 14 mai 2020 qui fixe l'entrée en fonction des conseillers municipaux élus au 1<sup>er</sup> tour, le lundi 18 mai 2020,

VU les statuts du S.I.V.A.A.D., notamment l'article 10,

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,  
Le conseil municipal,

**à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants**

- **PROCÈDE** par vote à main levée (après accord à l'unanimité de l'ensemble de l'assemblée) à la désignation des représentants de la commune au sein du syndicat intercommunal varois d'aide aux achats divers (S.I.V.A.A.D.), à savoir :

- 2 titulaires et 2 suppléants.

Il est demandé aux conseillers municipaux qui le souhaitent de faire acte de candidature.

**Election du premier titulaire :**

Sont candidats :

- Madame Danièle RAVINAL

Le vote a donné le résultat suivant :

POUR	33
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Ont obtenu :

- Madame Danièle RAVINAL (33 voix)

Madame Danièle RAVINAL est élue premier délégué titulaire auprès du SIVAAD.

**Election du deuxième titulaire :**

Sont candidats :

- Monsieur Jean-Pierre COIQUAULT

Le vote a donné le résultat suivant :

POUR	33
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Ont obtenu :

- Monsieur Jean-Pierre COIQUAULT (33 voix)

Monsieur Jean-Pierre COIQUAULT est élu deuxième délégué titulaire auprès du SIVAAD.

**Election du premier suppléant :**

Sont candidats :

- Madame Pascale TREQUATTRINI

Le vote a donné le résultat suivant :

POUR	33
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Ont obtenu :

- Madame Pascale TREQUATTRINI (33 voix)

Madame Pascale TREQUATTRINI est élue première déléguée suppléante auprès du SIVAAD.

**Election du deuxième suppléant :**

Sont candidats :

- Madame Nathalie PONROY

Le vote a donné le résultat suivant :

POUR	33
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Ont obtenu :

- Madame Nathalie PONROY (33 voix)

- Madame Nathalie PONROY est élue deuxième déléguée suppléante auprès du SIVAAD.

Sont proclamés élus :

**Titulaires :**

- Madame Danièle RAVINAL
- Monsieur Jean-Pierre COIQUAULT

**Suppléants :**

- Madame Pascale TREQUATTRINI
- Madame Nathalie PONROY

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs  
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON  
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le  
et publication ou notification du 18 JUIN 2020 17 JUIN 2020

